



Indivision sur Succession et Occupation du bien par Cohéritier

Par **Visiteur**, le **13/10/2017** à **13:55**

Pour une succession non liquidée, des parents sans contrat de mariage décédés depuis 6 ans (père) 2ans et plus (mère) laissant un bien immobilier (vaste maison F6 et deux Studios sur un terrain de 1100 m2... Mais le bien est occupé par un frère aîné qui y vivait avec nos parents depuis plus de vingt ans suite à son divorce.Ce frère qui travaille encore a aussi un trouble mental (paranoïa) et un trouble du comportement (syndrome de Diogène). Il est suivi médicalement . Mais depuis le décès de notre mère et surtout depuis son hospitalisation (d'un mois) l'an dernier en Hôpital Psy il refuse de nous rencontrer. Il a fini par accepter de voir le Notaire en juin dernier et celui-ci l'a mis en garde...

Depuis il se propose (pour ne RIEN laisser à ses enfants) de nous faire un Cession de sa part d'héritage... Mais il refuse de nous en préciser les conditions... Sachant qu'il considérait que le Bien lui revenait et qu'il a REMPLI TOUTE cette énorme maison de quantités d'objets (Diogène) nous le soupçonnons de nous céder sa part en échange d'une occupation gratuite à vie. Quels seraient nous recours ?Pourrions nous légalement l'obliger à vendre et à habiter ailleurs ?